



VILLE DE SEICHAMPS

13^e Vide-greniers 25 avril 2021

Réservé aux Seichanais

Bulletin d'Inscription à DEPOSER ou à ENVOYER, au plus tôt, avec votre règlement à :

COMITE des FETES, Mairie - 9 Av. de l'Europe 54280 SEICHAMPS

Les 330 premières inscriptions seront traitées suivant leur arrivée

Attention : La clôture aura lieu sans préavis

Inscription et attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

N°: Rue 54280 SEICHAMPS

Tél portable : Fixe

Mail : @

*Vendeur(se) majeur(e) non professionnel(le) au vide-greniers du 25 avril 2021,
je réserve **un seul** emplacement de 5 m. linéaires*

Pour d'autres souhaits, contacter le Comité des Fêtes
au 06 37 31 41 26 (répondeur) ou par mail : comitedesfetes.seichamps@gmail.com

Ci-joint chèque de 8 € à l'ordre de : Comité des Fêtes de Seichamps

Chèque tiré après le vide-greniers,

si annulation due aux conditions sanitaires, chèque rendu à l'exposant

(Possibilité de déposer à l'accueil de la mairie une enveloppe pour paiement en espèces)

Selon la réglementation spécifique aux vide-greniers :

- Je déclare sur l'honneur proposer à cette vente uniquement des objets personnels et usagés.
- Je m'engage à participer, au plus, à 2 manifestations de même nature, au cours de l'année 2021.

Ci-joint photocopie recto/verso de la carte d'identité, obligatoirement au nom de la personne inscrite et présente sur le stand - Vérifications en journée.

Fait à SEICHAMPS, le/...../ 2021

Signature :

(Précédée de la mention manuscrite : lu et approuvé)



Partie à conserver pour les coordonnées

13^e VIDE-GRENIERS de SEICHAMPS / 25 avril 2021

Vous recevrez à compter du 16 avril la confirmation de votre inscription, votre n° d'emplacement, ainsi que le règlement de déballage du vide-greniers

Contacts :

Pour les inscriptions, placements et questions particulières

Tél : 06 37 31 41 26, ou comitedesfetes.seichamps@gmail.com

Les désistements éventuels ne donneront pas lieu à remboursement du droit de place

**Animation - Buvette et Restauration sur place toute la journée,
sous réserve des autorisations dues aux conditions sanitaires**

Le Président, Michel CHARPENTIER